

A l'appui de son indication, M. B. Martin envoie un échantillon de la plante, qui sera déposé dans l'herbier de la Société.

M. Eug. Fournier, secrétaire, donne lecture de la communication suivante, adressée à la Société :

SUR UNE FORME DU *COCHLEARIA DANICA*, par **M. Aug. LE JOLIS.**

(Cherbourg, 18 octobre 1862.)

Tous les auteurs sont d'accord pour caractériser le *Cochlearia danica* principalement par ses feuilles *toutes pétiolées*, et c'est même la seule note employée dans les tableaux dichotomiques pour le faire distinguer à première vue des *C. officinalis* et *C. anglica*, dont les feuilles caulinaires sont sessiles. Toutefois ce caractère, attribué d'une manière si absolue au *C. danica*, n'est pas en réalité aussi invariable que les ouvrages descriptifs pourraient le faire croire; et j'ai rencontré à plusieurs reprises une plante qui, pour moi, appartient sans aucun doute à cette espèce, et qui pourtant a les feuilles caulinaires sessiles. Cette forme croît de préférence au pied des falaises, dans les endroits herbeux et humides, où elle acquiert un vigoureux développement (3 à 6 décimètres), tandis que d'habitude le *C. danica* est de petite taille et décrit comme tel.

Les feuilles caulinaires, ainsi que je viens de le dire, sont généralement *toutes sessiles* et même *un peu embrassantes*; quelquefois l'on voit sur le même pied des feuilles sessiles et d'autres portées sur un très court pétiole, mais il semblerait que, plus la plante est robuste, plus la sessilité générale des feuilles est prononcée. Du reste, la longueur des grappes lâches, la brièveté des pédicelles assez épais, la petitesse des fleurs, la caducité des valves du fruit, jointes à un port différent de celui du *C. officinalis*, ne permettraient pas de la séparer du *C. danica*, quand bien même on ne trouverait pas de nombreux intermédiaires entre cette forme et le type.

J'ajouterai qu'il ne serait peut-être pas impossible que la forme sur laquelle j'appelle l'attention des botanistes eût été prise quelquefois pour le *C. officinalis* et donné lieu à certaines indications qui me paraissent avoir besoin d'être vérifiées de nouveau. Ainsi, par exemple, c'est bien cette forme que j'ai reçue des falaises d'Étretat, seule localité où le *C. officinalis* soit indiqué en Normandie. Le *C. officinalis* est une plante septentrionale, qui descend des bords de la mer du Nord, par les Pays-Bas, jusqu'à Dunkerque; mais cette dernière localité est *la seule* de tout le littoral français où il m'ait été encore possible de constater la présence de cette espèce qui semble appartenir à peine à notre flore.

M. J. Gay fait remarquer que la brochure suédoise, sur la flore

du Spitzberg, qu'il vient de présenter à la Société, contient un article relatif aux *Cochlearia* du nord. Il ajoute que, pour lui, il considère le prétendu *Cochlearia pyrenaica* des Pyrénées et du Jura comme identique avec le *C. officinalis*, et qu'il a récolté cette dernière espèce, au mois d'août dernier, au sommet du Snowdon, la plus haute montagne du pays de Galles (alt. 1089 m.). Elle y croissait avec l'*Armeria maritima*.

M. T. Puel dit qu'il a récolté à la Teste (Gironde) le *Cochlearia officinalis* et le *C. danica*.

M. Eug. Fournier donne lecture de la note suivante :

Notre honorable confrère M. Ém. Martin, de Romorantin (Loir-et-Cher), vient encore de faire dans la Sologne deux trouvailles intéressantes. Il s'agit d'abord du *Ranunculus confusus* G. G., trouvé par lui dans le lac de Soings, à 25 kilomètres de Romorantin, et dont il a soumis quelques échantillons à M. Grenier. Le savant professeur de Besançon n'a pas hésité à y reconnaître une variété du *R. confusus*, à feuilles toutes laciniées capillaires, qu'il ne connaissait pas quand il a travaillé à la rédaction du premier volume de la *Flore de France*. La seconde plante est le *Lemna arrhiza*, connu dans l'Yonne, la Nièvre et dans Indre-et-Loire, mais qui n'avait pas encore été rencontré dans Loir-et-Cher; il couvre en grande partie la mare de Sainte-Marthe, commune de Villefranche, près de Romorantin. M. Martin a envoyé une boîte pleine de *Lemna arrhiza* vivants que je mets à la disposition de nos confrères.

M. Eug. Fournier fait ensuite à la Société la communication suivante :

SUR LA VÉGÉTATION DES ENVIRONS DE LA CALLE (ALGÉRIE),

par **M. Eugène FOURNIER.**

Notre honorable confrère M. Edm. Lefranc, attaché en qualité de pharmacien-major au service des hôpitaux militaires d'Algérie, a fait, dans deux localités fort différentes de ce pays, de nombreuses herborisations, dont les résultats seront consignés dans la *Flore d'Algérie* que préparent en ce moment MM. Cosson et Durieu de Maisonneuve. M. Lefranc a exploré avec soin, et pendant des mois entiers, résidant sur les lieux, les environs de Batna dans les hauts-plateaux, et plus récemment ceux de la Calle dans la région littorale. Le haut pays ayant été parcouru par M. Cosson, qui d'ailleurs avait visité pendant son voyage les collections recueillies à Batna par M. Hénon et par M. Lefranc, celles que ce dernier botaniste a rapportées de Batna n'offrent plus aujourd'hui l'intérêt de la nouveauté, sauf deux ou trois espèces que M. Cosson